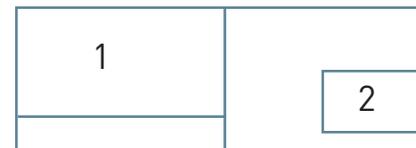
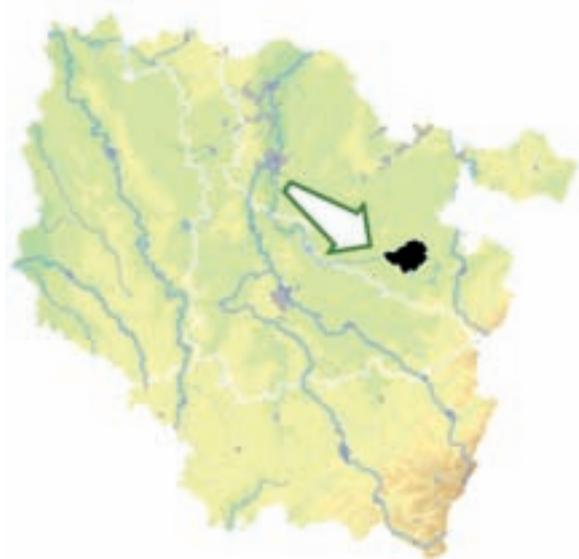




- 1 L'étang de Lindre avec ses berges arborées © FRANÇOIS SCHWAAB
- 2 Le Fuligule milouin, Anatidé commun sur l'étang de Lindre en été © FRANÇOIS SCHWAAB





Complexe de l'étang de Lindre, forêt de Romersberg et zones voisines



Superficie : 5 308 ha
Département : Moselle
Maître d'ouvrage : PNRL
Opérateur : PNRL

Un haut-lieu de l'ornithologie lorraine

Qui n'a entendu parler de l'étang de Lindre ? C'est probablement l'un des sites qui viennent immédiatement à l'esprit quand on évoque l'avifaune aquatique du nord-est de la France. Sa réputation dépasse nos frontières : on vient souvent de loin profiter du paysage et de sa richesse en oiseaux et tenter d'apercevoir un rapace prestigieux ou un oiseau d'eau inaccoutumé. Le projet d'en faire une réserve naturelle est ancien, mais il n'a jamais pu aboutir en raison d'une opposition locale forte ; pourtant, le site le mériterait amplement. Heureusement, le Domaine de Lindre, après avoir été longtemps privé, est passé sous la tutelle du département de la Moselle. Depuis ce rattachement, il bénéficie d'une gestion dans laquelle la biodiversité est prise en compte, contrairement à beaucoup d'autres étangs de pisciculture privés. Il pourrait néanmoins devenir réserve nationale de chasse.

Le site « Complexe de l'étang de Lindre, forêt du Romersberg et zones voisines » a été désigné conjointement comme Zone de Protection Spéciale au titre de la directive « Oiseaux » et comme Zone Spéciale de Conservation au titre de la directive « Habitats-Faune-Flore ». En effet, la grande richesse des étangs de la ZPS vient également de la diversité des milieux environnants qui a elle-même justifié une ZSC.

L'étang de Lindre n'est pas isolé sur le plateau lorrain et il fait partie d'un cortège de plus de 130 étangs regroupés dans ce qu'il est convenu d'appeler le « Pays des étangs » mosellan. Le fonctionnement écologique de l'étang de Lindre doit donc être regardé, au delà même des limites de la zone Natura 2000, dans cet ensemble élargi de plans d'eau qui peuvent jouer si nécessaire un rôle substitutif en cas de besoin, comme ce fut le cas lors de l'assec* prolongé de 2005.

« L'étang roi » couronné de forêts

Le site « Complexe de l'étang de Lindre, forêt du Romersberg et zones voisines » s'inscrit dans le haut bassin de la Seille, affluent de la Moselle, au pied du Massif vosgien ; il est installé sur les marnes du Keuper, qui constituent une des auréoles sédimentaires du Bassin parisien, et sont à l'origine de l'imperméabilité du sol. Les eaux s'écoulent naturellement vers l'Ouest. L'origine de l'étang de Lindre remonte au haut Moyen-Âge ; il a probablement été créé au X^e siècle par les moines de l'abbaye de Vergaville, et son existence est mentionnée dès l'année 1263. C'est cette ancienneté même qui est à l'origine de sa grande naturalité*.

L'originalité de ce vaste site de 5300 ha est d'être constitué de grands ensembles de milieux homogènes, le tout formant un vaste puzzle à grandes pièces. La forêt occupe un peu plus de la moitié de cette surface, exactement 53%. Le reste se partage en 20% de prairies, 15% de plans d'eau et seulement 8% de cultures.

L'espace forestier, aux trois-quarts domanial, est immense ; le massif du Romersberg qui est le plus connu, inséré entre les deux grands bras de l'étang de Lindre, a une superficie de 420 ha et est lui-même dans la continuité de « la Grande Forêt », encore plus vaste, elle-même contigüe de l'impressionnante forêt domaniale de Fénétrange, formant ainsi un vaste corridor forestier.

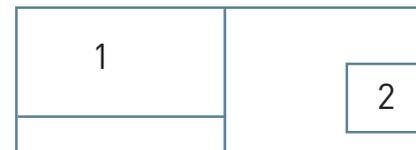
L'espace agricole est dévolu à la polyculture et à l'élevage, d'où l'importance locale des prairies dont beaucoup jouxtent l'étang, en particulier au Nord. La presqu'île de Tarquimpol, encerclée par l'étang, est particulièrement stratégique pour les oiseaux.

Avec 920 ha d'eaux libres, les plans d'eau jouent évidemment un rôle majeur pour les oiseaux. Même s'il n'est qu'un des grands plans d'eaux de l'est mosellan, et pas le plus grand, car il est devancé par l'étang du Stock et ses 700 ha, l'étang de Lindre, qui affiche 620 ha, est celui qui possède la plus grande diversité avifaunistique, elle-même dépendante d'une plus grande diversité d'habitats, aquatiques et palustres, mais également forestiers et prairiaux*.





1 Le Grèbe à cou noir, nicheur sur l'étang de Lindre © PATRICK DIEUDONNÉ
2 Mâle de Rousserolle turdoïde chantant sur son territoire © YVON TOUPIN



La richesse avifaunistique du site

Nous aborderons la richesse avifaunistique du site sous l'angle des saisons en n'en retenant que l'essentiel.

La période de nidification

Parmi les espèces paludicoles*, les Ardeïdés figurent en bonne place. En plus de l'omniprésent Héron cendré, il faut noter la présence du Héron pourpré qui forme de petites colonies dans les roseaux ainsi que celle du rare Blongios nain nettement nocturne. En revanche, la nidification du Butor étoilé n'est plus d'actualité semble-t-il dans cette ZPS et on peut le déplorer car l'espèce est en train de disparaître de Moselle ; cette situation est d'autant plus étonnante qu'il se maintient tant bien que mal en Woëvre et est même florissant dans des contrées proches ; sa conservation est un objectif prioritaire de gestion.

Parmi les espèces aquatiques, il faut faire une place particulière à l'Oie cendrée dont la population est en plein développement. Son origine est probablement en partie captive, l'espèce évoluant librement au parc de Sainte-Croix tout proche, et elle a su très bien s'adapter à l'environnement du Lindre et de ses satellites. On peut en compter plusieurs centaines d'individus en fin de saison. Notons également la présence en petit nombre du joli Grèbe à cou noir, si commun dans d'autres régions piscicoles françaises comme les Dombes. Parmi les nombreux Anatidés, on peut mentionner la rare et élégante Sarcelle d'été, la Nette rousse, dont le mâle est richement coloré, et surtout le Garrot à œil d'or qui est principalement un visiteur d'hiver. Toutefois, cette dernière espèce a déjà été trouvée nicheuse dans la ZPS, ce qui est exceptionnel en France, et des nichoirs ont été implantés à son intention en bordure de certains plans d'eau.

Parmi les rapaces, le plus prestigieux des nicheurs est incontestablement le Balbuzard pêcheur dont un couple, originaire du sud de l'Allemagne, se reproduit maintenant depuis trois ans sur une des plates-formes artificielles qui avaient été construites pour lui autour des plans d'eau du Domaine de Lindre ; même si cette dernière se situe en dehors des limites de l'actuelle ZPS, l'essentiel de l'activité de pêche des oiseaux s'y exerce. Huit autres espèces de rapaces nichent dans le site dont le Busard des roseaux, actuellement en déclin dans la région. Alors que son congénère le Milan noir est encore bien représenté, le Milan royal a quant à lui disparu comme nicheur de la région du Lindre, comme de biens d'autres régions françaises ; ce nécrophage* est victime directe ou indirecte de la lutte chimique contre les prédateurs et déprédateurs*, légale ou non, et ce à une échelle supranationale sur ses lieux de reproduction, ses voies de migration et en hivernage ; il en résulte une diminution de la survie, elle-même à l'origine de la démographie négative actuelle. De plus, un braconnage endémique* est encore malheureusement à incriminer dans notre pays comme le montre le suivi de l'espèce par la LPO.

Les petits Rallidés faisaient autrefois partie de l'avifaune ordinaire de ces étangs. La Marouette de Baillon a disparu, et les deux autres, la Marouette ponctuée et la Marouette poussin, ne sont plus que des nicheurs occasionnels. Cette dernière nichait pourtant régulièrement jusque dans les années 1990 ; son déclin est probablement lié à des causes multiples, mais surtout l'espèce se trouve ici à la marge de son aire de répartition ; les travaux connexes de l'assec* de 2005 n'ont pour l'instant pas permis son retour. La Marouette ponctuée est une opportuniste qui peut s'installer dès lors qu'un milieu lui devient favorable. C'est ce qui s'est passé lors de l'assec* précédemment cité ; des dépressions restées en eau ont attiré quelques chanteurs et la reproduction a dû suivre.

Concernant les passereaux paludicoles*, cette ZPS constitue le bastion lorrain et l'un des meilleurs sites français pour la Rousserolle turdoïde. Le site a donc une responsabilité particulière pour la conservation de cette espèce en déclin. Notons également la présence régulière en tout petit nombre de la Locustelle lusciniôide et également ces dernières années de la Gorgebleue à miroir.

Le milieu forestier est l'autre point fort de la ZPS. On y trouve le cortège typique des espèces de la forêt caducifoliée* de plaine d'Europe occidentale. Les pics sont au complet avec les sept espèces du biome* dont les trois figurant à l'annexe I de la directive « Oiseaux » : le Pic noir, le Pic cendré et le Pic mar. Ce dernier peut y être aussi commun que le Pic épeiche en vieille chênaie, les deux autres étant plutôt liés au Hêtre. Parmi les passereaux, le Gobemouche à collier, emblème de l'ornithologie lorraine, est bien présent. La forêt du Romersberg en héberge à elle-seule une cinquantaine de couples, soit une moyenne proche d'un couple pour une surface de 10 ha.

En milieu agricole, c'est surtout la présence de la Cigogne blanche qui est notable. Cette espèce a fait l'objet d'un programme de réintroduction par la méthode des « enclos » initié par le Domaine de Lindre il y a quelques décennies et qui perdure. Il a porté ses fruits et la Cigogne blanche se reproduit à présent dans la plupart des villages de la ZPS.





- 1 L'étang de Lindre en assec © FRANÇOIS SCHWAAB
- 2 Vol d'Oies cendrées en migration © RENÉ DUMOULIN



Les périodes migratoires

Des rassemblements d'oiseaux d'eau interviennent très tôt après la reproduction. Les premiers canards nordiques comme le Canard siffleur ou la Sarcelle d'hiver apparaissent dès le mois de juillet. Le phénomène le plus spectaculaire concerne un canard plongeur, le Fuligule milouin, dont plusieurs milliers d'individus peuvent se regrouper pour la mue en fin d'été, mais d'autres espèces, comme l'Oie cendrée, sont également concernées.

La fin de l'été coïncide également avec le maximum du passage postnuptial des limicoles* attirés le cas échéant par l'exondation* des vases due à un manque d'eau ou à une vidange. Une vingtaine d'espèces peuvent alors cohabiter avec une bonne représentation des Chevaliers aboyeurs, Chevaliers sylvains et Chevaliers guignettes en particulier. Épisodiquement, des groupes familiaux de Cigognes noires y font halte et attirent le regard. Les Balbuzards pêcheurs transitent en partance pour le continent africain ; c'est le cas également de la Bondrée apivore et du Milan noir. C'est enfin le moment où quelques Marouettes ponctuées en halte peuvent être aperçues le soir sur la vase en bordure de roselière.

Mais c'est un peu plus tard, avec la vidange automnale des étangs, qu'est perceptible l'ampleur du phénomène migratoire postnuptial qui culmine en octobre pour de nombreuses espèces. Les Grandes Aigrettes arrivent en nombre, attirées par les concentrations de poissons dues à la baisse des niveaux d'eau. Il est maintenant habituel d'en observer plusieurs centaines simultanément à Lindre, et jusqu'à 500 ou 600 lorsqu'elles se rassemblent le soir en dortoir. Il en est de même pour les Grands Cormorans dont l'effectif peut dépasser les mille individus. Rapidement, les Vanneaux huppés vont quitter le milieu prairial* et se rassembler en grand nombre sur les vasières nouvellement formées où ils trouvent leur pitance, en compagnie d'autres limicoles* moins nombreux. Le chiffre de 10 000 individus était courant il y a encore 10 ou 15 ans, mais la tendance est à la baisse et les observations confirment la raréfaction de l'espèce, perceptible à l'échelle du continent. Ces concentrations d'Anatidés et de limicoles* ne sont pas sans attirer les prédateurs dont le plus prestigieux, et aussi le plus précoce, est incontestablement le Faucon pèlerin qui vient y établir ses quartiers d'hiver. Ses attaques des groupes de vanneaux ou de sarcelles constituent un spectacle mémorable.

Le mois d'octobre voit de plus le défilé, continu certains jours, des oiseaux terrestres. Les Milans royaux allemands passent en petits groupes lâches. Les troupes de Pigeons ramiers auxquels se mêlent quelques Pigeons colombins filent vers le Sud-Ouest ou font halte en forêt, où elles sont alors harcelées par l'Autour des palombes. Les premiers froids sur la Baltique provoquent le début de l'exode des Grues cendrées dont quelques troupes survolent la ZPS qui se trouve sur la bordure orientale du couloir migratoire de l'espèce ; 100 à 200 d'entre elles passent l'hiver dans ce secteur, malgré des conditions souvent rudes. La pêche des étangs attire en nombre les Mouettes rieuses ou les Grèbes huppés.

La période d'hivernage

Pour un certain nombre de migrateurs partiels, l'arrivée automnale dans la ZPS débouche sur un stationnement hivernal, d'intensité variable suivant les espèces et les années. Les plus concernés sont les oiseaux d'eau, le Canard colvert en premier, mais le gel total des plans d'eau contrarie souvent leur hivernage.

Les premiers froids coïncident généralement avec l'arrivée de migrateurs « à regret » comme le Cygne chanteur et le Cygne de Bewick, le Grèbe jougris et le Grèbe esclavon, le Busard Saint-Martin ou encore le Pygargue à queue blanche. La Grande Aigrette se maintient en petit nombre avec les Hérons cendrés. C'est en général au cœur de l'hiver qu'apparaissent occasionnellement les Oies des moissons et les Oies rieuses, qui tiennent alors compagnie aux Oies cendrées. L'hiver 2010 - 2011 a été particulièrement faste pour elles dans la région, poussées en nombre vers le Sud par les conditions sévères qui ont régné autour de la Mer du Nord, leur zone d'hivernage habituelle.

Deux espèces de passereaux ne sont présentes régulièrement dans la ZPS que d'octobre à mars, l'une nordique, le Tarin des aulnes, et l'autre montagnarde, le Pipit spioncelle. La Pie-grièche grise, autrefois régulière en hiver et même reproductrice locale, est devenue d'une grande rareté.

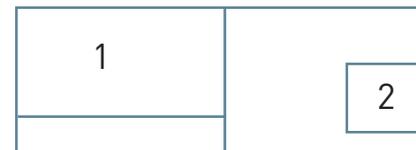
Des visiteurs de marque se sont déjà manifestés à plusieurs reprises. L'un d'eux est resté dans les mémoires des ornithologues. Il s'agit du jeune Plongeon à bec blanc, hôte habituel de l'Océan glacial arctique, qui a fréquenté l'étang de Lindre pendant un mois à l'automne 1983. On pense également à cet Aigle criard adulte qui est venu hiverner dans la ZPS dix saisons successives, de 1989 à 1998. Des Anatidés orientaux comme l'Érismature à tête blanche ou le Fuligule nyroca sont apparus à quelques reprises mais sans régularité.

Cependant, le roi de l'hiver est incontestablement le Pygargue à queue blanche, un des plus grands rapaces d'Europe, nécrophage* et prédateur. Sa fréquence régionale a augmenté au cours des dernières décennies, parallèlement à la croissance de sa population en Europe de l'Ouest, et est redevenue ce qu'elle devait être au milieu du XX^e siècle.





- 1 Vue de l'étang de Lindre bordé par la forêt du Romersberg, un soir d'automne © FRANÇOIS SCHWAAB
- 2 Végétation amphibie dans l'étang en assec © MARTINE SCHWAAB



Les autres facettes de ce joyau

Les habitats d'intérêt communautaire

Une dizaine d'habitats d'intérêt communautaire sont recensés sur le territoire de la ZSC « Complexe de l'étang de Lindre, forêt du Romersberg et zones voisines » ; s'étendant sur 4 960 ha, ils occupent près de 95% de la superficie du site :

- **Les habitats forestiers** : la majorité des surfaces forestières du site correspond aux formations des « Chênaies pédonculées hydroclines* sur sols argilo-limoneux* » (*Habitat 9160*) qui occupent près de 55% de la superficie. Deux variantes de cet habitat sont représentées : la chênaie pédonculée neutrophile* à Primevère élevée (*Habitat 9160-2*) et la chênaie pédonculée neutro-acidophile* à méso-acidiphile* (*Habitat 9160-3*). Plus particulièrement, l'association végétale de la chênaie pédonculée à Laïche fausse brize liée à l'*Habitat 9160-3* est très bien représentée sur une petite parcelle de la forêt domaniale du Romersberg.

Par ailleurs, on constate dans ces massifs forestiers la présence de très nombreuses mares forestières et d'une vingtaine de mares tourbeuses*, répliques miniatures des « tourbières boisées » colonisées par les bouleaux (*Habitat prioritaire 91D0*). Ces mares contribuent fortement à la richesse de ces habitats, car elles jouent un rôle important pour les espèces d'amphibiens*. Leur maillage important dans les milieux boisés constitue une véritable trame favorable à la dispersion des individus et au développement des populations.

La proximité de l'étang de Lindre a également permis l'installation de « Forêts alluviales* à Saules, Aulne glutineux et Frêne » (*Habitat 91E0*). Plus précisément, les associations de l'aulnaie-frênaie à Laïche espacée (*Habitat 91E0-8*) et de l'aulnaie à hautes herbes (*Habitat 91E0-11*) sont représentées sur le site sur une surface d'environ 50 ha.

On note dans ces habitats forestiers la présence d'une faune remarquable et abondante, ainsi que d'une végétation intéressante avec des plantes, comme le Cassis sauvage, la Dactyle souple, la Dorine à feuilles alternes, la Laïche maigre et le Scirpe sétacé, des faciès* à Orme lisse et des plantes protégées au niveau régional, comme l'Ophioglosse vulgaire et la Nivéole printanière. Le Dicrane vert, mousse d'intérêt communautaire, et des lichens rarissimes caractéristiques des forêts anciennes, en régression, comme le Lichen pulmonaire, ou méconnus comme *Pyrenula nitidella* et *P. nitida* y sont répertoriés.

- **Les habitats des étangs et des vases exondées*** : localement, l'habitat « Milieux aquatiques des lacs ou étangs eutrophes* » (*Habitat 3150*) n'est pas naturel puisque tous les étangs de ce secteur sont d'origine humaine. Le caractère eutrophe* correspond au contexte géologique alluvionnaire et aux substrats* marneux et argileux. Cet habitat se développe dans des étangs peu profonds, en général de moins de 2 à 3 m, avec une végétation dominée par les Potamots à feuilles larges, les myriophylles et divers autres macrophytes* enracinés. La diversité des communautés végétales dépend de la taille de l'étang et de l'hétérogénéité du milieu. Cet habitat et les milieux associés, comme les roselières, occupent environ 690 ha du site et possèdent une grande valeur patrimoniale en raison de la richesse de la faune qu'ils hébergent. On note également la présence d'espèces végétales remarquables, telles que des plantes protégées au niveau régional, comme le Potamot graminée, le Plantain d'eau à feuille de graminée et la Renoncule de Rion, des plantes aquatiques rares ou très rares, comme la Renoncule aquatique, l'Œnanthe aquatique, le Potamot à feuilles obtuses, le Potamot filiforme, ainsi qu'une plante carnivore rare, l'Utriculaire citrine. En bordure d'étangs et de roselières, la Grande douve a été signalée, ainsi que trois espèces protégées au niveau régional : le Jonc des chaisiers glauque, l'Euphorbe des marais et la Pédiculaire des marais.

Les vases dégagées par l'étiage* ou l'assec* prolongé des étangs hébergent un cortège floristique très particulier, totalement dépendant de l'exondation*, qui correspond à l'habitat « Bordures amphibies* d'eaux stagnantes oligotrophes* à mésotrophes* » (*Habitat 3130*).

La végétation s'y développe grâce au substrat* riche en éléments assimilables. Les plantes survivent ensuite à l'immersion sous forme de graines enfouies dans la vase. Cet habitat se présente toujours comme un fin gazon peu stratifié de plantes annuelles basses ou couchées. Ce gazon est presque toujours ouvert, laissant apparaître le substrat*.

- **Les habitats des milieux ouverts** : les « prairies mésotrophes* de fauche de basse altitude » (*Habitat 6510*) représentent environ 60% de la surface totale des prairies dites « naturelles » du site. Elles se caractérisent par une importante humidité due au substrat* imperméable et sont dans différents états de conservation selon l'exploitation agricole qui en est faite. Des faciès* de bas-marais* alcalins* (*Habitat 7230*) se rencontrent au sein des prairies et se présentent sous la forme de petites zones humides occupées principalement par des communautés de petites laïches et de mousses brunes productrices de tourbe ou de tuf. Ces formations se développent sur des sols gorgés en permanence d'une eau très alcaline* et pauvre en nutriments. Deux petits secteurs ont été inventoriés qui représentent moins de 0,5 ha du site.

Les « prés salés continentaux » (*Habitat prioritaire 1340*) occupent 3,5 ha du site. On trouve cet habitat sur la commune de Lindre-Basse, mais aussi tout au long de la haute vallée de la Seille et de ses annexes. Les associations phytosociologiques* présentes sur le pré salé sont, par ordre de salinité décroissante, la prairie à Jonc de Gérard et Atropis distant (*Habitat 1340-1*), la prairie à Jonc de Gérard et Chiendent (*Habitat 1340-2*) et la prairie subhalophile* à Fétuque élevée et Carex distant (*Habitat 1340-3*). Ces associations halophiles* côtoient des prairies méso-hygrophiles* et des cariçaies*.

Les « mégaphorbiaies* hygrophiles* de plaine et de montagne » (*Habitat 6430*), faciès* luxuriant de grands géophytes*, ourlent forêts, ruisseaux et roselières, mais se trouvent également dans les prairies humides laissées à l'abandon. Nous pouvons distinguer sur le site, les mégaphorbiaies* pérennes, comme les ourlets* forestiers hygrophiles*, les milieux à proximité d'étangs et les milieux prairiaux* très engorgés, des mégaphorbiaies* temporaires forestières qui disparaissent et réapparaissent au gré des événements de la forêt.





1 Vue aérienne de l'étang de Lindre avec la presqu'île de Tarquimpol © CONSEIL GÉNÉRAL DE LA MOSELLE
2 La Pipistrelle de Nathusius, espèce migratrice de passage au Lindre © FRANÇOIS SCHWAAB

1	
	2

Les autres espèces d'intérêt communautaire

Il est logique que cette richesse en habitats naturels soit à l'origine de la grande diversité faunistique observée dans le site. En plus des oiseaux largement présentés dans la première partie de la fiche, d'autres taxons* inscrits aux annexes II et IV de la directive « Habitats-Faune-Flore » et tout aussi variés méritent d'être mentionnés :

- Les Chiroptères ont été particulièrement étudiés dans la forêt du Romersberg depuis 1994 et une dizaine d'espèces y ont été inventoriées. Grâce à la pose de gîtes artificiels, la présence régulière de mâles de Vespertilion de Bechstein, espèce inscrite à l'annexe II, a été mise en évidence ; de même, des indices prouvant la reproduction du Vespertilion de Natterer et de l'Oreillard roux y ont été observés. Le Vespertilion de Daubenton, la Noctule commune, la Noctule de Leisler, la Sérotine commune, la Pipistrelle commune et la très rare et méconnue Pipistrelle pygmée fréquentent communément la forêt et l'étang qui l'enserme. Cependant, l'espèce la plus intéressante est incontestablement la Pipistrelle de Nathusius, petite chauve-souris migratrice au long cours rarement observée en France, pour laquelle le site constitue visiblement une étape importante. Le contrôle des gîtes artificiels qu'elle fréquente alors a permis d'étudier la phénologie* de son passage migratoire, principalement en automne, période de la parade nuptiale qui donne lieu à la formation de harems.
- Deux autres espèces de mammifères inscrites l'annexe à IV sont bien représentées. À plusieurs reprises, le Muscardin est venu occuper les gîtes à Chiroptères et le Chat forestier est omniprésent dans ce vaste puzzle de forêts, de prairies et d'étangs.
- Parmi les amphibiens* se trouvent trois espèces classées « vulnérables » au niveau européen : le Triton crêté inscrit à l'annexe II, la Rainette verte et la Grenouille de Lessona inscrites à l'annexe IV ; parmi les reptiles, une espèce de l'annexe IV, le Lézard des souches, se distingue par sa fréquence.
- Parmi les autres espèces inscrites à l'annexe II, la Bouvière est bien représentée dans les étangs et les cours d'eau, le Vertigo étroit et le Vertigo de Des Moulins ont été récemment découverts, le Cuivré des marais fréquente les prairies humides, l'Agrion de Mercure est très localisé sur certains ruisseaux et le Lucane cerf-volant est bien présent dans les forêts.

Le site Natura 2000 et sa gestion conservatoire

Les villages ayant une partie de leur ban communal sur le site sont les suivants : Assenoncourt, Azouange, Belles-Forêts, Desseling, Fribourg, Gélucourt, Guermange, Lindre-Basse, Rorbach-lès-Dieuze, Tarquimpol et Zommange.

La connaissance ancienne de l'intérêt ornithologique du secteur de Dieuze, plusieurs études et travaux ayant été publiés sur ses oiseaux dès les années 1960, explique que le site « Complexe de l'étang de Lindre, forêt du Romersberg et zones voisines », pour tout ou partie, émerge aux différents inventaires et campagnes de labellisation qui se sont succédés : ZNIEFF, ZICO et Ramsar en 2003, Espace Naturel Sensible de la Moselle en 2004, etc. Il fait naturellement partie intégrante de la zone Est du Parc Naturel Régional de Lorraine.

Les grands étangs satellites de Zommange ou de Lansquenet, en augmentant les possibilités d'accueil ou palliant celles du Lindre en cas d'assec* partiel de ce dernier, jouent un rôle important.

Cependant, cet ensemble naturel, reconnu sur le plan international, manque encore d'une protection forte qui le mettrait à l'abri des aléas sur le long terme. On s'en étonne quand on sait qu'il inclut un des plus grands plans d'eau régionaux, et certainement l'un des plus intéressants en termes de biodiversité. L'idéal serait que les principaux secteurs à enjeux soient mis en réserve naturelle nationale. L'idée a été lancée il y a une quarantaine d'années, mais pour le moment, aucune avancée n'a été faite dans ce sens. Tout au moins les plans d'eau du Domaine de Lindre pourraient-ils devenir réserve nationale de chasse, ce qui serait un bon début.

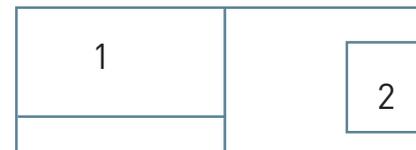
Mais aujourd'hui, de nombreux nuages assombrissent le paysage :

- Pour le milieu aquatique, la qualité de l'eau de l'étang de Lindre est une vraie source d'inquiétude. On observe de grandes variations inter-annuelles dans les effectifs des oiseaux d'eau qui semblent liées aux capacités trophiques* du milieu, lui-même sous la dépendance de la plus ou moins grande eutrophisation* de l'eau dont les cyanobactéries* sont révélatrices. Un appauvrissement du peuplement en oiseaux d'eau, clairement illustré par la courbe de fréquentation du Fuligule milouin, est notable ces dernières années, probablement en lien avec une pollution croissante agricole et domestique des eaux. L'expérience montre qu'un simple assec* ne rétablit pas un état normal ; seule une diminution des intrants* est susceptible d'améliorer la situation.
- Pour le milieu forestier, on peut craindre l'accélération de l'exploitation des vieux bois qui se dessine actuellement, comme partout en France, et qui impacte directement la faune associée. Ce ne sont pas les rares îlots de vieillissement ou de sénescence avec les quelques arbres laissés debout à l'exploitation qui vont changer fondamentalement la situation. De plus l'utilisation de matériel lourd pour les travaux forestiers implique un risque pour les habitats fragiles, particulièrement sur sol hydromorphe*. Il faut également veiller à préserver au maximum les mares tourbeuses* forestières, qui sont d'un grand intérêt ; les études ont montré qu'elles gardent en leur sein la mémoire des temps passés.
- En milieu terrestre ouvert, il convient de préserver la naturalité* des prairies, du moins ce qu'il en reste, en particulier les secteurs les plus oligotrophes*, en restreignant ou en évitant les fertilisants. Dans l'idéal, il faudrait restaurer des prairies partout où les cultures côtoient directement les plans d'eau ; les bandes enherbées mises en place constituent un premier pas. Un effort serait à faire également sur les écotones*, en cherchant à éviter le contact brutal entre forêt et cultures.
- Enfin, la place stratégique que constitue pour les oiseaux la presqu'île de Tarquimpol, insérée dans l'étang de Lindre, doit faire l'objet d'une attention particulière. Elle est survolée par les migrateurs en transit qui peuvent y faire halte et par les oiseaux d'eau locaux qui passent d'une cornée* à l'autre. Il faut absolument y favoriser le principe de l'interdiction de la chasse. De plus, sa rive orientale mérite d'être restaurée.





1 Coucher de soleil sur l'étang de Lindre © FRANÇOIS SCHWAAB
2 Canard colvert s'ébrouant © GILLES PIERRARD



Dans le temps même où certaines espèces se raréfient, voire disparaissent, comme le Butor étoilé, le Milan royal et la Marouette poussin, d'autres apparaissent, et pas toujours celles qu'on attendait : le Balbuzard pêcheur et le Pygargue à queue blanche.

Cela faisait longtemps que la reproduction du Balbuzard pêcheur était envisagée, dans un contexte national favorable. Des plates-formes artificielles avaient même été érigées à son intention en des emplacements stratégiques du Domaine de Lindre. Cette politique a fini par porter ses fruits et un couple s'est installé il y a maintenant bientôt cinq ans. Revenant régulièrement depuis lors, il élève des jeunes depuis trois ans. On peut donc espérer, compte-tenu de la philopatrie* des oiseaux, qu'un petit noyau de reproducteurs se développe. Le Conseil Général de la Moselle et l'ONF travaillent en ce sens en faisant installer de nouvelles plates-formes de nidification.

La plus grande surprise nous vient du Pygargue à queue blanche. L'espèce est connue pour hiverner régulièrement en Woëvre et sa fréquence augmente au Pays des étangs, parallèlement à l'augmentation des populations nordiques. Mais un événement inattendu s'est produit. En effet, un couple de pygargues a choisi le Domaine de Lindre comme terre d'accueil, s'y est installé à demeure à l'automne 2009 et y réside depuis. Le monde des ornithologues se prend à espérer une reproduction lorsque la femelle arrivera à maturité sexuelle en 2012 ou 2013. Si cela se produisait, ce serait un événement national majeur, car l'espèce n'était connue nicheuse qu'en Corse jusqu'au milieu du XX^e siècle avant de s'éteindre.

La gestion conservatoire de ce site Natura 2000 doit donc impérativement prendre en compte l'avenir de ces deux rapaces prestigieux.

Habitats représentés dans ce site

1340 3130 3150 6430 6510 7230 9160 91D0 91E0

Espèces représentées dans ce site

1014 1016 1044 1060 1083 1134 1149 1166 1323 1381

Oiseaux représentés dans ce site

A001	A002	A003	A007	A021	A022	A023	A026	A027	A029	A030
A031	A034	A037	A038	A060	A068	A072	A073	A074	A075	A081
A082	A089	A090	A092	A094	A098	A103	A119	A120	A121	A127
A131	A132	A140	A151	A157	A166	A176	A177	A190	A193	A195
A196	A197	A229	A234	A236	A238	A272	A294	A321	A338	

Documentation

CPEPESC LORRAINE (2009)
 ÉRARD C. *et al.* (1968)
 FRANÇOIS J. (1978)
 HIRTZ M. & COMBRISSEON D. (2002)
 MULLER Y. (1995, 1996 & 2004)
 PNRL - DAO J. (2001)
 THIOLLAY J.M. (1967)

